



CINQ RAISONS POUR LESQUELLES VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA BIBLE

*-- Comment ma foi peut reposer sur
l'autorité d'un document ancien.*

1^{ère} RAISON – LE NOUVEAU TESTAMENT A ETE ECRIT TRES TOT.

Pour tester la fiabilité des témoins oculaires dans une affaire judiciaire, le premier test est simple : les témoins étaient-ils présents lorsque cet événement s'est produit ? Nous pouvons

soumettre les auteurs de l'Évangile au même test.

Si les documents du Nouveau Testament ont été rédigés pour la première fois au II^e, III^e ou IV^e siècle, on ne peut pas leur faire confiance en tant que témoignages oculaires. Peut-être contiennent-ils un récit qui est fiable, mais on ne peut pas dire qu'ils ont été écrits par des personnes qui vivaient à l'époque où Jésus exerçait Son ministère et qui avaient été témoins de Ses actes et entendu Son enseignement.

S'ils avaient été rédigés à une époque tardive, aucun témoin oculaire n'aurait pu réfuter de fausses affirmations en disant : "Hé, ce n'est pas vrai, cet homme n'a rien fait de tout ça! Il ne vivait pas là à cette époque !"

Dans ce cas, la question est la suivante: "Ces écrivains vivaient-ils à l'époque où ces événements ont eu lieu et étaient-ils présents dans cette région au moment des faits ?" Et nous avons de bonnes raisons de croire que c'est le cas.

Il existe des preuves internes que les documents de Luc ont été diffusés assez tôt. Dans le 1^{er} verset de son évangile, Luc se décrit comme un enquêteur interrogeant tous les témoins qui connaissaient Jésus et Sa famille. Il mentionne qu'il rédige un compte-rendu minutieux et chronologique car il existe un autre compte-rendu, antérieur à son évangile, l'évangile de Marc, qui est exact mais qui ne suit pas d'ordre chronologique. La plupart des experts placent donc Marc avant Luc, vu qu'une partie de l'évangile de Marc est citée dans le document de Luc.

Dans le livre des Actes des Apôtres, également écrit par Luc, il n'y a aucune mention de la guerre judéo-romaine qui a commencé en 67 après J.-C., ni du siège de Jérusalem et de la destruction du Temple, en 70 après J.-C. Il ne mentionne ni la mort de Jacques, ni celles de Pierre et de Paul, qui étaient les principaux dirigeants de l'Église primitive, et qui sont survenues entre 61 et 65 après J.-C.

Ces faits sont manquants parce qu'ils ne s'étaient pas encore produits, ce qui prouve que ces documents ont bien été écrits au début de l'histoire de l'Église et que des témoins étaient encore en vie. Selon les spécialistes, l'Évangile selon saint Marc a été écrit vers 45-50 après J.-C., l'Évangile selon saint Luc vers 50-53 après J.-C. et le Livre des Actes vers 57-60 après J.-C.

La raison pour laquelle je fais confiance aux évangiles est qu'ils ont été écrits suffisamment tôt pour être validés par des témoins qui pouvaient confirmer ou nier leur véracité.

(A suivre)

